

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  [@parcoursupinfo](https://www.instagram.com/parcoursupinfo)

 [@parcoursupinfo](https://twitter.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://www.instagram.com/etudiantgouv)

- **L'intégralité de l'offre de formation : Parcoursup vous permet de découvrir toutes les formations supérieures qui sont reconnues par l'Etat. 23 000 formations référencées**

Des formations sous statut étudiant et des formations en apprentissage

- **La simplicité : Parcoursup simplifie vos démarches pour vous permettre de vous concentrer sur votre projet d'orientation**

Parcoursup, c'est 1 procédure dématérialisée, 1 calendrier unique et 1 seul dossier à constituer

Parcoursup, c'est un cadre de présentation des formations homogène pour **trouver rapidement les informations essentielles**, pour **connaître les chiffres clés** de la session précédente

- **La liberté de choix : Parcoursup vous permet de choisir librement les formations qui vous intéressent**

Vous formulez vos vœux **sans les classer**. Vous choisissez votre formation en fonction des propositions d'admission que vous recevez, à partir du 30 mai 2024. **Vous avez le dernier mot**

Important : **Parcoursup ne fait pas l'analyse des candidatures** : ce sont les enseignants des formations du supérieur qui définissent les critères, examinent votre dossier, font des propositions auxquelles vous répondez

○ **La transparence, une priorité, pour vous permettre d'affiner votre projet et d'estimer vos chances**

Parcoursup permet facilement de comparer entre les formations, avant de faire des vœux

Parcoursup permet de visualiser **les critères d'analyse des candidatures qu'utiliseront les formations du supérieur**

Parcoursup permet de consulter des **conseils des enseignants du supérieur** sur les parcours recommandés au lycée ou encore sur la manière de faire votre candidature. Parcoursup fournit des données sur la session précédente (profils de candidats classés ; rythme d'envoi des propositions) pour **anticiper le déroulement de la phase d'admission**

○ **L'accompagnement personnalisé tout au long de la procédure, pour vous aider**

Vous n'êtes pas seuls pour faire vos choix : vous êtes accompagné, au lycée, via la plateforme, au numéro vert ou encore lors des journées portes ouvertes, pour élaborer votre projet, faire des vœux, choisir votre formation.

A partir de la fiche formation, retrouvez les personnes référentes de l'établissement que vous pouvez contacter

Et si vous n'avez pas reçu de proposition, les recteurs proposent un accompagnement pour vous aider

○ **La prise en compte de votre profil pour favoriser l'égalité d'accès et de réussite des étudiants**

Parcoursup met en œuvre des actions ciblées pour l'accès au supérieur des lycéens boursiers, professionnels ou technologiques, ou encore des lycéens participant à des cordées de la réussite

Parcoursup prend en compte les situations particulières tels les candidats en situation de handicap ou candidats sportifs de haut niveau ou artistes confirmés

Parcoursup promeut le développement des parcours personnalisés (Oui-Si) à l'université pour favoriser la réussite des étudiants.

LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac. D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.

L'université dispense des formations générales et professionnelles. Elle prépare aussi aux études de santé.

Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, commerce, transport, social, paramédical...

Le lycée dispense des formations de niveau : bac + 2 ou bac + 3.

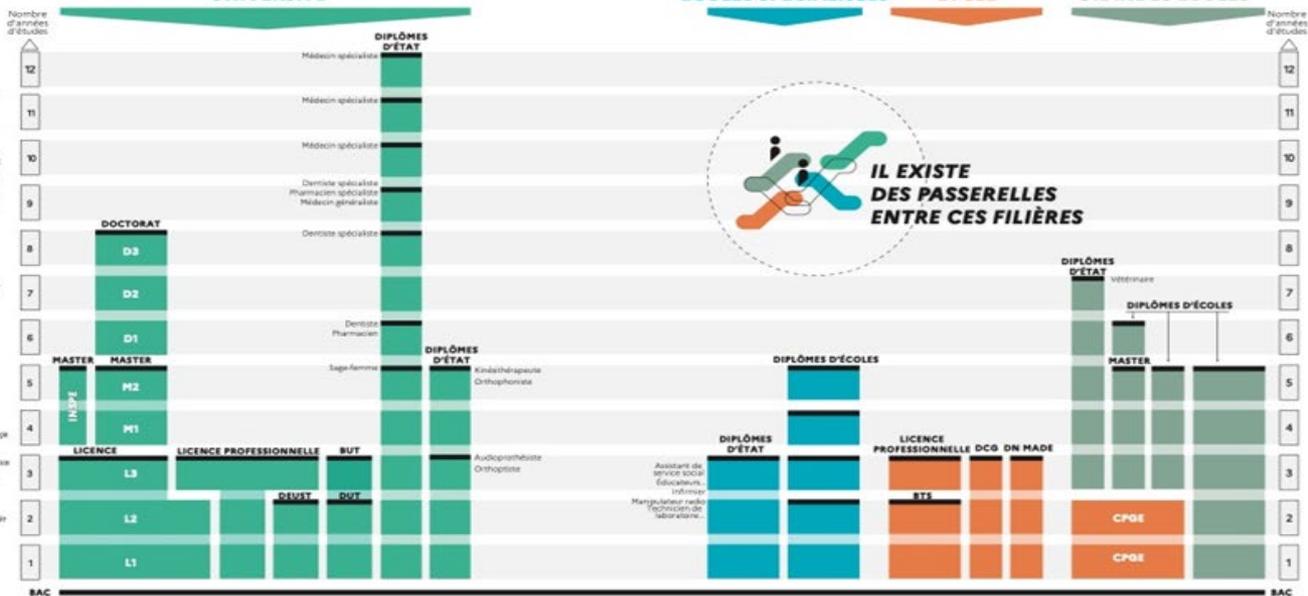
Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les EP et les écoles d'art publiques délivrent des diplômes de niveau bac + 5.

LE LMD, UN CADRE EUROPÉEN

La plupart des formations françaises de l'enseignement supérieur ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif : des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD : les DUT, les BTS, les prépa, les études de santé, d'architecture...

■ Diplôme obtenu

- BTS : brevet de technicien supérieur
- BAF : bachelier universitaire de technologie
- CPNE : diplôme préparatoire aux grandes écoles
- DEG : diplôme de gestionnaire et de producteur
- DE : diplôme d'état
- DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DN MADE : diplôme national des métiers d'art et de design
- DUT : diplôme universitaire de technologie
- ENS : école normale supérieure
- EP : école supérieure professionnelle
- ENSAT : école nationale supérieure de génie rural et de l'habitat
- L1 : 1^{er} année de licence
- M1 : 1^{er} année de master
- M2 : 2^e année de master



Pour quelles formations ?

- BTS
- BUT
- Ecoles
- CPGE
- Licences
- Autres formations

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

- **Lieu** : en lycée publics ou privés
- **Durée** : 2 ans
- **Organisation de travail** : entre 30 et 33 heures par semaines, réparties entre les CM (cours magistraux), les TD (Travaux dirigés) et les TP (Travaux pratiques).
- **Rythme de travail** : beaucoup de travail personnel (devoirs et projets à rendre)
- **Objectif** : visant une insertion professionnelle rapide (stages en entreprise)
- **Poursuites d'études** : licences professionnelles, prépa ATS en an, passerelles écoles

BUT Bachelor Universitaire de Technologie

- **Lieu** : dans un IUT (Structure interne à l'Université)
- **Durée** : 3 ans sur 6 semestres
- **Organisation de travail** : encadrement renforcé entre 30 et 33 heures par semaines, réparties entre les CM (Cours Magistraux), les TD (Travaux dirigés) et les TP (Travaux pratiques).
- **Rythme de travail** : rythme assez soutenu de cette filière, exige constance rigueur et organisation
- **Programme** : Etude d'une spécialité professionnelle dans une branche d'activité. 1 BUT = domaine professionnel large et adapter à une famille d'emplois
- **Poursuites d'études** : passerelles écoles ou Master

CPGE Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles

- **Lieu** : En lycée publics ou privés
- **Durée** : 2 ans
- **Organisation de travail** : partagé en cours, TD (Travaux Dirigés), Devoirs sur table et les colles. (entraînements aux oraux des concours). Classe avec effectif réduit et encadrement pédagogique renforcé.
- **Rythme de travail** : emploi du temps chargé, travail personnel important, rythme soutenu. En moyenne, 60h de travail pour un élève de prépa selon OVE. Nécessité d'une bonne organisation et des temps de pauses.
- **Objectif** : Acquérir des méthodes de travail rigoureuses Etude d'une spécialité professionnelle dans une branche d'activité. 1 BUT = domaine professionnel large et adapter à une famille d'emplois
- **Poursuites d'études** : Ecoles d'ingénieurs de commerce, ENS, Université ou autres écoles IEP, journalisme...

Concours Ecoles Ingénieurs

Concours Avenir : Etude de dossier, épreuves écrites.

Concours ADVANCE : Note de dossier en fonction des dossiers scolaires. Epreuves orales de mathématiques et d'anglais.

Concours Puissance- Alpha : Note de dossier en fonction des dossiers scolaires. Épreuves écrites de mathématiques, Sciences appliquées, Anglais).

Concours GEIPI Polytech : Note de dossier en fonction des dossiers scolaires. Entretien de motivation et/ou épreuves écrites de mathématiques, sujet au choix des matières scientifiques.

PARCOURSUP 2025 en 3 étapes

1 : Je m'informe et découvre les formations

2 : Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

3 : Je reçois les réponses des formations et je décide

Étape Début novembre 2024 à janvier 2025

1

Je m'informe et découvre les formations

- De novembre à janvier : je prépare mon projet d'orientation
- 18 décembre 2024 : je découvre la carte des formations Parcoursup 2025

Parmi les 23 000 formations dispensant de diplômes reconnus par l'État disponibles via le moteur de recherche de formation :

- **Des formations sous statut étudiant** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS), classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
- **Des formations sous statut apprenti (en alternance)** : l'apprentissage est proposé dans différentes formations (BTS, BUT...)
- **Des informations utiles à consulter sur chaque fiche formation** : le taux d'accès, les critères et leur importance, le statut de l'établissement (public/privé), l'information sur le caractère sélectif de la formation, les candidats classés en 2023, les frais de scolarité ou de candidature, les débouchés et possibilités de poursuite d'études...ou encore les rapports publics de l'examen réalisé en 2023

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AVENIR(S)
onisep

La fabrique
de l'orientation

Pour les élèves Pour les équipes éducatives Référentiel des compétences à s'orienter au lycée Avenir(s), c'est quoi ?

L'Onisep vous propose une nouvelle offre de ressources et de services en attendant l'ouverture de la plateforme Avenir(s) !

Partager la page

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

C'est quoi Parcoursup? Rechercher une formation Foire aux questions

Accueil > Rechercher une formation

Rechercher une formation

Les formations en apprentissage sont intégrées progressivement dans le moteur de recherche, nous vous invitons à le consulter régulièrement d'ici le 18 janvier 2023.

Rechercher une formation par mots-clés

Taux d'accès par type de bac

BTS audiovisuel Normandie, Licence droit Toulouse, BUT informatique (68), ...

Tous

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

(11220) Public

(3110) Université de Franche-Comté - Site de Montbéliard (25)

Avenirs.onisep.fr

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

Parcoursup.fr :

- Le moteur de recherche Parcoursup
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région

LE BON REFLEXE : S'INFORMER, ECHANGER



Live Parcoursup :

Pour poser ses questions en direct

Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les Psy-En

Echanger avec les formations

(contact et dates à retrouver sur Parcoursup)

- Responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques

Consulter les ressources en ligne de nos partenaires

(accessibles gratuitement depuis la page d'accueil parcoursup.fr)

Étape Du 15 janvier au 13 mars et jusqu'au 2 avril 2025

2

Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

- Tout au long du 2e trimestre : je participe aux portes ouvertes et aux salons d'orientation
- Du mercredi 15 janvier au jeudi 13 mars : je m'inscris et je formule mes vœux
- Jeudi 13 mars 2025 : dernier jour pour formuler mes vœux
- Mercredi 2 avril 2025 : dernier jour pour compléter mon dossier et confirmer mes vœux

S'inscrire sur Parcoursup

- **Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

À noter pour les lycées français à l'étranger : l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

- Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI...)
- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité) :** une réponse pour chaque vœu formulé
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** (elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats)
- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- **la rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **la fiche Avenir** renseignée par le lycée
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)
- **Des informations sur votre parcours spécifique** (sections européennes ou binationales, et les options internationales) **ou votre participation aux cordées de la réussite** (seulement si vous le souhaitez)

Étape Du lundi 2 juin au jeudi 10 juillet 2025

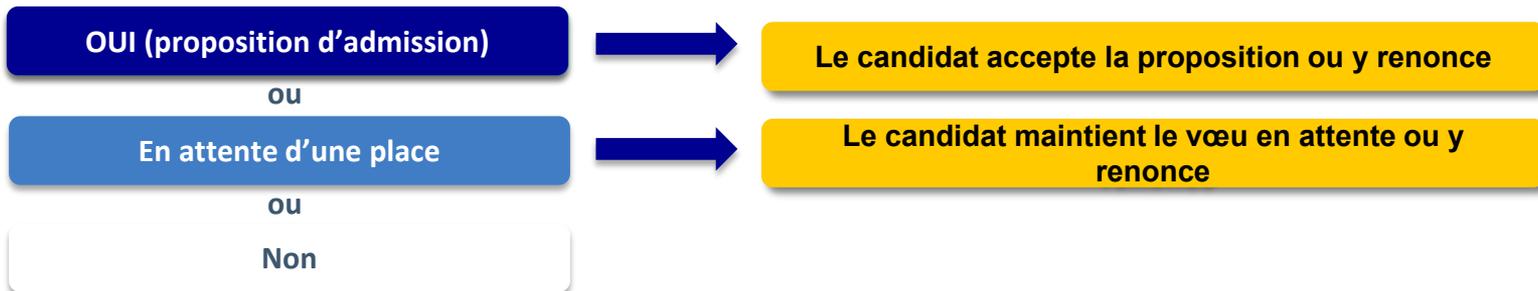
3

Je reçois les réponses des formations et je décide

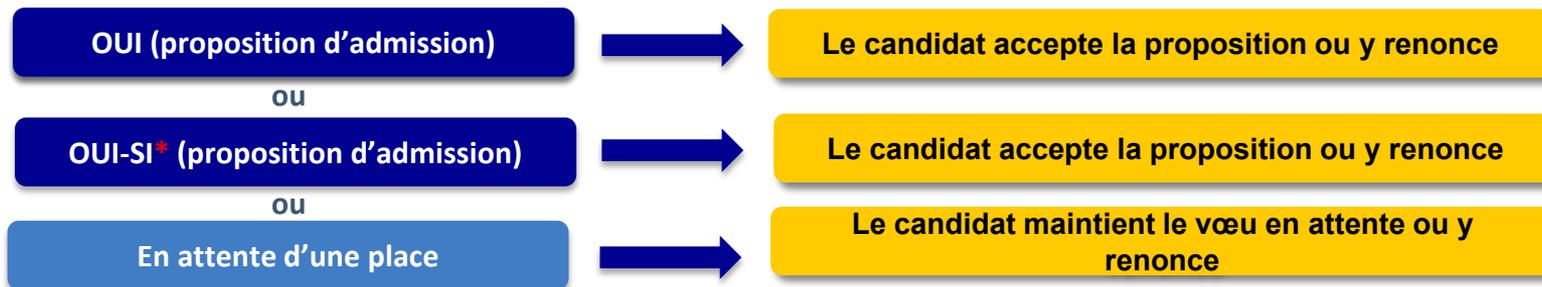
- **Lundi 2 juin : début de la phase d'admission, je reçois les réponses des formations et je choisis** ✓
- **Du vendredi 6 au mardi 10 juin : classement des vœux en attente** ✓
- **Mercredi 11 juin : début de la phase d'admission complémentaire** ✓
- **Suspension des délais de réponses pendant les épreuves écrites du baccalauréat** ✓
- **Vendredi 4 juillet : après les résultats du baccalauréat, je vais m'inscrire** ✓
- **Jeudi 10 juillet : fin de la phase principale** ✓
- **Jeudi 11 septembre : fin de la phase complémentaire** ✓

Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 2 juin 2025)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : du 13 au 20 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat général et technologique, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens généraux et technologiques de se concentrer sur leurs épreuves.

du 24 au 27 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat professionnel, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens professionnels de se concentrer sur leurs épreuves.

Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/2)

- > **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il accepte la proposition (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente)
 - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

- > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
 - Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/2)

> **Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »**

- des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue en fonction des places libérées par d'autres candidats

A savoir : entre le 6 juin et le 10 juin 2025 : le lycéen classe ses vœux en attente

> **Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)**

- dès le 3 juin 2025, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 11 juin 2025.

A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 **nouveaux** vœux dans des formations qui ont des places vacantes

Comment classer ses vœux en attente ?

> Entre le 6 et le 10 juin, les candidats doivent classer par ordre de préférence les vœux en attente qu'ils souhaitent conserver

- La proposition d'admission déjà acceptée est conservée automatiquement bien sûr !
- Les vœux en attente que vous ne classez pas seront supprimés ; les vœux classés sont pris en compte pour la suite de la phase principale, à partir du 11 juin
- Pour classer vos vœux en attente, demandez vous simplement quelles sont les formations que vous préférez

A savoir : les formations ne connaissent pas le classement que vous décidez ; le classement ne modifie pas votre place dans la liste d'attente de la formation

- Pour vous aider Parcoursup met en place des outils
 - > Le site d'entraînement de la phase d'admission
 - > Les quiz, vidéo-tuto, les infographies et la FAQ

Elèves en situation de handicap

Acceptation définitive d'une formation

- Proposition de parcoursup de renseignement de la fiche de liaison ou de la compléter
- Transmission de la fiche de liaison au référent handicap pour une première évaluation

Refus dans les formations ou formation non adaptée

A partir du **30 mai 2025**, vous pouvez saisir la **CAES**

Elèves en situation de handicap

- **1 référent handicap** pour chaque formation
 - fiche de présentation de la formation dans la rubrique “accueil et accompagnement des étudiants” sur la fiche de présentation

- **Fiche de liaison :**
 - Non obligatoire
 - A renseigner au moment de l'inscription (du 17 janvier au 3 avril 2024) sur la rubrique “mon profil”
 - Non transmise aux formations lors de la candidature
 - Transmise uniquement pour la CAES

Préparer sa vie étudiante

Bourse, logement, santé : à quelles aides avez-vous droit ?



→ Bourse

Faites une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr

Vous pouvez calculer dès à présent vos droits à la bourse via lescrou.fr/nos-services/simulateur-de-bourse



→ Aide à la mobilité

Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui acceptent une proposition d'admission en dehors de leur académie de résidence.



→ Logement en résidence universitaire

Pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrou.fr

Pour toute question, je consulte la faq sur etudiant.gouv.fr



→ Santé

Vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr



Pour plus d'informations sur les démarches et aides aux étudiants consultez le guide de l'étudiant sur etudiant.gouv.fr/fr/guide-de-letudiant

- **Prendre connaissance du calendrier 2025**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure
- **Ne pas attendre la dernière minute** pour préparer votre projet d'orientation : explorez le moteur de recherche des formations, consultez les fiches des formations qui vous intéressent et aidez vous des chiffres clés
- **Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- **Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au sein de votre lycée et profiter des opportunités de rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur : salons d'orientation, Lives Parcoursup, journées portes ouvertes
- **Anticipez le déroulement de la phase d'admission**, en vous aidant des conseils des enseignants du supérieur et des chiffres clés renseignés dans les fiches des formations

Des services pour vous informer et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- **Le numéro vert (à partir du 17 janvier 2024) : 0 800 400 070**
(Numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils

PSY EN à votre disposition :

- Madame de Framond (mardi après-midi)
- Madame Amer (jeudi toute la journée)

CIO de Boulogne Billancourt : ouverture pendant les vacances scolaires.